

16, rue des écoles 91 750 Chevannes Tél: 01 64 99 82 67

Mail: 0910290w@ac-versailles.fr

Conseil d'Ecole du Vendredi 14 juin 2019

Présents :

Equipe pédagogique :

Mesdames BRIGE, GRISELAIN, MUSSEAU, SCHMIDT

Mairie:

Madame AMIOT, adjointe au pôle scolaire, représentant Monsieur le Maire

Représentants de parents :

Titulaires:

Mesdames BEAUJARD, DA CUNHA, FAVIER, GAUTHIER Monsieur LAUMAILLE

Suppléants :

Madame MORISSET

Ordre du jour :

- 1- Sécurité
- 2- Pédagogie
- 3- Coopérative scolaire

Procès verbal du Conseil d'école :

1- Sécurité

Le dernier exercice P.P.M.S. a été effectué le vendredi 07 juin. Il s'agissait du volet « Attentat/Se cacher ». Il a duré une quinzaine de minutes.

Il a été noté que certains élèves ne prennent pas assez au sérieux les consignes de silence à respecter.

Les élèves de CP ont particulièrement bien réagi : ils se sont montrés très calmes, silencieux tout au long de l'exercice muni, à leur initiative, d'un livre.

La Directrice a noté une hausse significative de la température dans le sas où les élèves de CP sont cachés, malgré la durée relativement courte de l'exercice et le nombre peu élevé d'élèves confinés à cet endroit. L'alerte a été donnée par la mise en marche continue de la sonnerie, le système précédent étant hors d'usage (pour rappel : mégaphones). Un autre système est à trouver pour l'alerte en cas de danger venu du bâtiment B.

La question des téléphones en fond de classe reste posée. Un système de rideaux occultant reste également nécessaire dans différentes salles (salles de classe du bâtiment B, salle des maîtres, salle sous le préau).

L'exercice évacuation du troisième trimestre a eu lieu mardi 11 juin. Les élèves ont évacué les bâtiments en 1 minute 26. La classe de CP a entendu la sonnerie du bâtiment A, et est sortie, la sonnerie d'alerte propre à cette classe n'a donc pas eu besoin d'être activée –pour autant elle a été vérifiée.

2- Pédagogie

Les projets menés

Depuis la rentrée des vacances d'hiver, l'école se met en pause et lit, de 13h35 à 13h45, c'est le moment « Chut, on lit ! », temps très apprécié par les élèves.

Toutes les classes se sont rendues à Brétigny sur Orge dans le cadre du projet « Rêve la planète » piloté par l'OCCE. Le transport est pris en charge par cet organisme.

Le conseil de délégués du 05 avril dernier a permis aux élèves de rencontrer Madame AMIOT et l'un des personnels qui les encadre,

Océane, de manière formelle et de pouvoir échanger avec elles leurs questionnements et leurs réflexions et d'avoir des réponses.

L'équipe enseignante avec le concours des familles a poursuivi les demijournées banalisées « jeux mathématiques », avec pour la dernière session des jeux prêtés par l'OCCE.

Les classes de CM1 et CM2 bénéficient de six séances de golf financées par la Municipalité. Certaines séances n'ont pu être effectuées : elles sont reportées dans la mesure du possible. Madame SCHMIDT indiquera à la Municipalité le nombre de séances effectuées. Il appartiendra à la Municipalité de s'entendre avec la direction du golf.

Les classes de CP/CE1/CM1 et CM2 se sont rendues au collège Olympe de Gouges à Champcueil pour visiter l'exposition d'art contemporain préparée et présentée par les élèves du collège.

Les CM2 ont prolongé cette visite par une séance d'informatique avec leur binôme de $6^{\rm ème}$, pour la dernière session Algoréa.

Madame GRISELAIN dresse un bilan Algoréa :

Aucun travail n'a été possible entre les deux tours du fait des problèmes informatiques.

Il y a dans ce concours 3 niveaux de ceinture (blanc/jaune/orange). Sur les 5000 CM2 qui ont participé à ce concours, la classe de l'école se situe dans le premier quart. C'est une excellente évolution : les professeurs du collège se questionnent sur la poursuite d'Algoréa en 5ème, 4ème et 3ème, et les collègues des autres écoles (dont les élèves seront scolarisés à Champcueil) réfléchissent à participer également... Pour répondre aux Représentants de Parents concernant le matériel informatique, deux postes pour les enseignantes et un poste pour la direction seront livrés à l'école d'ici aux vacances d'été. L'achat de cinq à dix postes pour les élèves est prévu également.

Néanmoins, Madame SCHMIDT indique à nouveau que l'installation informatique dans son ensemble –matériel, réseau, filtrage, sécurité- ne permet pas en l'état de mener à bien quel que travail, aussi bien par les élèves que par les enseignantes, et ce malgré deux interventions récentes de la société IBS. Il ne sera pas possible de reconduire le concours Castor ni Algoréa à la rentrée dans ces conditions. Cet été, la mairie doit faire le nécessaire pour régler les problèmes de sécurité réseau afin de permettre aux classes de travailler à la rentrée sur les ordinateurs.

Les projets à venir

Les classes de CP, CE1, CE2 et CM1 se rendront à Morêt sur Loing le jeudi 20 juin, pour une visite de la ville, conjuguant théâtre, histoire et

arts.

Le problème d'organisation pour les élèves qui sont à la garderie le matin est remonté par les Représentants de Parents. Madame AMIOT prend note et indique qu'une solution sera trouvée, et les familles tenues au courant.

Les Représentants de Parents demandent s'il est possible d'informer la municipalité des horaires de sortie quand ils touchent aux horaires périscolaires. Madame SCHMIDT répond que ce sera effectué. Il est demandé aux enseignantes de préciser le programme de la sortie pour rassurer certains parents d'élèves. Les enseignantes prennent note et précisent que les sorties de fin d'année sont réfléchies, organisées en fonction des projets pédagogiques menés, et des apports dont bénéficieront les élèves lors de chacune. Il ne s'agit pas de sortir pour sortir, ou d'effectuer une visite telle qu'elle pourrait être faite en famille. Elle présente un plus ou n'est pas retenue.

Le lendemain, vendredi 21 juin, les élèves de l'école participeront à la fête de la musique, qui sera la finalisation du travail de chorale effectué tout au long de l'année. La représentation aura lieu sous la halle de Chevannes, et débutera à 18h45 (le rendez-vous pour les élèves est donné à 18h30, sur place). Il est assuré à l'équipe enseignante que les manèges seront arrêtés pendant le temps de représentation des élèves. Madame SCHMIDT insiste sur ce point, afin qu'il soit respecté cette année.

La sortie sportive « Rollers » avec les écoles de Champcueil et de Nainville aura lieu le lundi 24 pour les CM1 et les CM2, et le mardi 25 pour les CP, CE1, et CE2, à Champcueil. Il est demandé et rappelé ici aux familles qu'elles doivent exceptionnellement déposer leur(s) enfant(s) à l'école Chancolia, entre 8h25 et 8h35.

Cette rencontre est liée à un « Parcours du cœur », en collaboration avec la Fédération de Cardiologie. Cette action est en partenariat avec les pompiers de Ballancourt, le Comité Départemental Olympique Sportif de l'Essonne (CDOS), la MAIF et l'infirmière scolaire. La présence d'un sportif de haut niveau a été effectuée auprès du Conseil Général de l'Essonne.

Les élèves des CM1 présenteront sa pièce de théâtre le jeudi 27 juin, en journée aux classes de l'école et le soir aux familles de tous les élèves de l'école. Un affichage sera fait dans Chevannes. Le rendez-vous st donné 19h15 à la salle polyvalente, le lever de rideau à 19h30.

Les élèves de CM2 se rendront à Caen le 2 juillet.

Madame SCHMIDT rappelle qu'une sortie n'est possible qu'avec un nombre d'accompagnateurs suffisant. Par exemple, à date, la classe de CM2 ne peut pas participer à la rencontre du lundi 24 juin. Et qu'il s'agit d'accompagner la classe et non son enfant.

La rentrée 2019

Madame SCHMIDT répond aux Représentants de Parents quant à la rentrée de l'année scolaire 2020/2021: les $6^{\grave{e}me}$ chevannais se rendront au collège de Champcueil.

Pour apporter les réponses aux Représentants de Parents, côté élèves : à date, 103 élèves sont inscrits à l'école.

Un retrait de classe sera décidé par les services de l'Education nationale, l'école comptera donc quatre classes. Si des inscriptions sont enregistrées d'îci à la rentrée, un comptage des effectifs pourrait être effectué le jour de la rentrée par Madame l'Inspectrice de l'Education nationale. A ce titre, Madame SCHMIDT demande expressément aux familles de lui transmettre un courrier (postal ou électronique) en cas d'absence de leur(s) enfant(s) le lundi 2 septembre, jour de la rentrée. Les élèves sont répartis ainsi : 17 CP, 15 CE1, 25 CE2, 20 CM1 et 26 CM2. L'équipe pédagogique comptera à la rentrée Mesdames GRISELAIN, MUSSEAU et SCHMIDT.

Madame MUSSEAU exercera à temps partiel et sera complétée par Madame BRUN, qui assurera également la décharge de direction de Madame SCHMIDT. Un(e) collègue rejoindra l'équipe d'ici à la rentrée. Il/Elle n'est pas encore nommé(e).

La structure de l'école, qui comptera des doubles niveaux, ne sera pas décidée de manière définitive avant la rentrée, puisqu'elle peut être modifiée selon l'évolution des effectifs.

Les enseignantes chargées d'étude répondent aux Représentants de Parents que les changements d'horaire et de modalité pour le retour à la garderie ont facilité la fin de l'étude et le trajet. Toutefois, elles indiquent qu'il serait préférable qu'un personnel de garderie vienne récupérer les enfants.

La question de savoir si l'étude est reconduite l'année prochaine et ses modalités est posée par les Représentants de Parents. Madame AMIOT indique que ce sera à l'identique, les modalités seront rediscutées prochainement. Les règlements ne changent pas.

Les enseignantes proposent également à la Municipalité que le personnel en charge des enfants prenant le bus à 16h35 vienne les récupérer, muni de la liste des élèves, à la sortie de la classe, en commençant par le bâtiment B, afin de gagner du temps.

La sonnerie de début et fin de classe sera réglée d'ici à la fin de l'année, car elle s'est décalée de 3 à 4 minutes.

Les Représentants de Parents indiquent à Madame AMIOT qu'i arrive que

la rue ne soit pas fermée à la circulation des véhicules jusqu'à 16h45.

Côté fournitures, la liste sera donnée aux élèves d'ici à la fin de l'année, elle sera également fournie aux parents des futurs CP lors de la réunion que Madame SCHMIDT tiendra le lundi 24 juin, et mise en ligne sur le site de l'école.

Pour information, du matériel supplémentaire pourra être demandé aux familles, du fait de la réduction du budget municipal alloué au fonctionnement pour les écoles (baisse de 15€ par élève). Madame SCHMIDT insiste sur la nécessité que chaque élève possède son matériel tout au long de l'année, même au mois de juin, afin de pouvoir mener à bien le travail et les activités menés en classe. Madame SCHMIDT demande aux Représentants de Parents de relayer ce message auprès des familles.

Du fait notamment de la baisse des dotations de l'état, la municipalité a revu les budgets municipaux, et concernant les écoles, s'est basée sur les autres communes afin de fixer le nouveau montant alloué au fonctionnement. Madame AMIOT informe que beaucoup d'argent a été mis dans l'investissement (25 000€) et qu'un budget rectificatif pourra être décidé en novembre si nécessaire. Il y aura Un vidéoprojecteur sera apporté à l'école, pour remplacer celui qui a été dérobé il y a deux ans.

Madame SCHMIDT rappelle également qu'il y a école jusqu'au 05 juillet au soir, et que toute absence doit être justifiée, par écrit (cahier de liaison et/ou courrier électronique).

Madame AMIOT répond aux Représentants de Parents concernant la nouvelle école :

Un groupe de travail a été créé il y a 18 mois. Un document a été établi pour une consultation d'un architecte et pour la demande de subvention. Par ailleurs, les projets de construction déjà déclarés ont du retard donc il n'y aura donc pas de nouveau groupe de travail avant une période de 6 à 12 mois.

Par rapport à la cantine, Madame AMIOT indique que le prestataire a de grosses difficultés de fonctionnement. La commission de menus a donc eu du décalage, indépendant de la volonté de la mairie. Après le 30 octobre, le prestataire aura changé.

Pour la piscine :

La Municipalité n'a aucune information sur ce sujet. La possible inauguration est fixée en février 2020 et l'ouverture début septembre 2020.

Une demande de transport gratuit sera effectuée par la Municipalité auprès de la communauté de communes.

3- Coopérative scolaire

Madame GRISELAIN présente les comptes de la coopérative scolaire.